



Rejoignez

le Conseil de développement en 2018 !



Conseil de Développement
MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

1) Préparez votre candidature

- o Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous investir
- o Un CV retraçant votre parcours et vos engagements
- o Le cas échéant, un écrit de l'organisation qui vous mandate
- o Le cas échéant, une présentation de votre organisation
- o Une photo numérique

2) Envoyez votre candidature avant mi-juillet 2018

Par mail : conseildev@lillemetropole.fr

Par courrier ou dépôt au :

Conseil de développement de la MEL/candidature
Métropole Européenne de Lille - Rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex

3) Si vous êtes retenu

Faites votre entrée au Conseil de développement en octobre 2018 !

*Faites entendre votre voix
au sein de l'instance de démocratie
participative de la Métropole Européenne
de Lille.*

*Rejoignez pendant 4 ans un des trois
collèges de membres du Conseil de
développement : économique, sociétal ou
personnes physiques.*

*Lieux de débat et d'expression
citoyenne, il remplit une mission
consultative auprès des élus
métropolitains.*

*Ses travaux portent sur les sujets ou les
politiques métropolitaines mais
également sur des projets plus
prospectifs. Il est saisi par la MEL mais
peut aussi s'autosaisir.*